

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-

PRESIDENCE DU CONSEIL

-:-

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

-:-

DECRET N° 19 / PC-SGG

ANNEE 1965  
-----

LE PRESIDENT DU CONSEIL  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;  
VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964,  
portant formation du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Pour compter du 9 Janvier 1965, Monsieur Alexandre ADANDE, Garde des Sceaux Ministre de la Justice et de la Législation, assure l'intérim du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, pendant l'absence de Monsieur François APLOGAN.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 14 JANVIER 1965

Ampliations :

PR + PC ..... 6  
MJL + MFAEP ... 4  
Ministères .... 7  
SGG ..... 4  
JORD ..... 1



J. AHOMADEGBE-TOMETIN